

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 26168

Numéro SIREN : 815 231 006

Nom ou dénomination : A.B.E.D

Ce dépôt a été enregistré le 23/05/2018 sous le numéro de dépôt 36433



20180364332017

DATE DEPOT : 23/05/2018

N° DE DEPOT : 36433

N° GESTION : 2015B26168

N° SIREN : 815231006

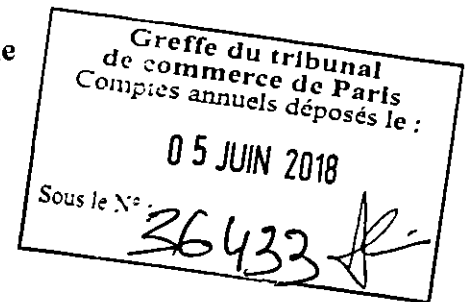
DENOMINATION : A.B.E.D

ADRESSE : 8-10 rue de la Glacière 75013 Paris

MILLESIME : 2017

.

A.B.E.D
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
8-10 rue de la Glacière
75013 Paris
Capital de 100 €
RCS 815 231 006



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27/04/18

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

L'actionnaire unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, s'élevant à 24 642 euros, de la manière suivante :

Résultat bénéficiaire de l'exercice :	24 642 euros
Somme distribué à titre de dividendes : Soit 100 euros par part	10 000 euros
Le reste, soit :	14 642 euros
Au compte report à nouveau, Qui s'élève ainsi à :	21 214 euros

L'actionnaire unique rappelle qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des deux derniers exercices.

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

A.B.E.D
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle
8-10 rue de la Glacière
75013 Paris
Capital de 100 €
RCS 815 231 006

RAPPORT SPECIAL

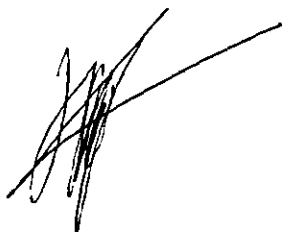
DE LA GÉRANCE SUR LES CONVENTIONS VISÉES PAR L'ARTICLE L 223-19
DU CODE DE COMMERCE

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

Conformément à l'article L 223-19 du Code de Commerce, l'actionnaire unique présente un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et lui même, ou d'autres sociétés dans lesquelles le président exercerait une fonction d'administration ou de direction.

L'actionnaire unique précise qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	x
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société A.B.E.D	8-10 RUE DE LA GLACIERE
SIRET 8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7	75013 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE
Activités exercées
Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	32 292	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15%		Déficit
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%	
PV à long terme imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19%			

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotés	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 26/04/2018 Lieu: PARIS
Tél:	Qualité et nom du signataire: PARINGAUT JEAN BAPTISTE
	Signature: PRESIDENT

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a) (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j	
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)	

[illegible][illegible]

HIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CAIRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 16%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018

Formulaire simplifié, Loi n° 102 du 6 Mars 2000

Désignation de l'entreprise Société A.B.E.D. Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 8-10 RUE DE LA GLACIERE 75013 PARIS

Numéro SIRET * 81523100600017

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 14

				Exercice N clos le 31122017	Exercice N-1 clos le 31122016
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	2 332	738
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
Total I (5)		044	048	2 332	738
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	12 624	5 626
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	574	584
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	34 729	8 357
	Charges constatées d'avance *	092	094	228	233
	Total II	096	098	48 155	14 800
Total général (I+II)		110	112	50 487	15 538
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		100	100
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		10	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * 131)	132			
	Report à nouveau	134		6 572	
	Résultat de l'exercice	136		24 642	6 582
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		31 324	6 682
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		6 349	2 217
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	930	12 644	6 639
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		18 992	8 856
Total général (I + II + III)		180		50 317	15 538
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 332
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Fréquence de déclaration : 12 mois A titre du Code Général des Impôts		Désignation de l'entreprise <u>Société A.B.E.D</u>		Exercice clos le							Exercice clos le						
A - RÉSULTAT COMPTABLE				13 1 1 2 0 1 7							13 1 1 2 0 1 6						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210											
	Production vendue	biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214											
		services *		217		218		109 564		58 316							
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222											
	Production immobilisée *				224												
	Subventions d'exploitation reçues				226												
	Autres produits				230			0		0							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		109 564		58 316								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234												
	Variation de stock (marchandises) *				236												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238		10 620		6 854								
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240												
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		64 207		40 673								
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CTE et CVAE *)		243	358	244		358										
	Rémunérations du personnel *				250												
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		3 113		1 851								
	Dotations aux amortissements *				254		393		172								
	Dotations aux provisions				256												
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		0		3								
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260														
Total des charges d'exploitation (II)					264		78 691		49 553								
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		30 873		8 763								
PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS	Produits financiers		(III)		280				0								
	Produits exceptionnels		(IV)		290												
	Charges financières		(V)		294		1										
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		1 456		959								
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348														
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)		306		4 774		1 222								
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		24 642		6 582							
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		24 642	314									
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316												
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318												
	Provisions non déductibles *				322												
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		4 844										
	Divers*, dont intérêts excédentaires des coproducteurs d'associés	347		330		2 806											
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251											
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998												
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999												
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997									
	Déductions	Entreprise innovante (art. 217 octies)	986		Zone franche urbaine (art. 217 octies)	987		Zone de restructuration de la déense laitière	127		Zone de revitalisation rurale (art. 217 octies)	138					
Reprise d'entreprises en difficulté (art. 217 octies)		981		Jeune entreprise innovante (art. 217 octies)	989		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 217 octies)	991		Pôle de compétitivité dans l'industrie (art. 217 octies)	990						
Déduction ZFA (art. 217 octies)		345		Investissements outre-mer	344		Crédance due au report en arrière du déficit	346									
*Déduction exceptionnelle (art. 39 decies)			655						350								
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					352		32 292	354									
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356												
	Déficits antérieurs reportables : *								360								
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2					370		32 292	372									

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.D

31/12/2017

Détail des réintégrations diverses		
AMENDES		941
LOI MADELIN		1 865
Total des réintégrations diverses		330 2 806

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (art. 302 Section
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.DNéant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	402	404	406		
	Autres	410	412	414	416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	422	424	426		
	Constructions	430	432	434	436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	442	444	446		
	Installations générales, agencements divers	450	452	454	456		
	Matériel de transport	460	462	464	466		
	Autres immobilisations corporelles	470	809	472	809	2 332	
	Immobilisations financières	480	482	484	486		
TOTAL		490	809	492	2 332	2 332	
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES							
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500	502	504	506		
	Terrains	510	512	514	516		
	Constructions	520	522	524	526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	532	534	536		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	542	544	546		
	Matériel de transport	550	552	554	556		
	Autres immobilisations corporelles	560	71	562	393	294	
TOTAL		570	71	572	393	294	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées, virées de poste à poste, mises hors service ou reintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5		
	APPLE (iphone)						
	6	7	8	9	10		
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme	
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦
						0 % ⑧	
1	809	294	515		(515)		
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
TOTAL	578	809	580	294	582	515	584
					586	(515)	581
					583		587
							589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594
							595
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591
TOTAL					596	(515)	585
							597
							599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F, et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société A.B.E.DNéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER 2CA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter 2CA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	21 913
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 215
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (art 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise: Société A.B.E.D		Néant ☒	
Exercice ouvert le: 01/01/2017		et clos le: 31/12/2017	
Durée en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	121		
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152		
IV- Valeur ajoutée produite au			
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	117		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022		
Effectifs au sens de la CVAE *	023		
Période de référence	024	160	
Date de cessation			
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2033-F 2018

Formulaire n° 6400
art. 39 de l'annexe III du C.G.U.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société A.B.E.D

ADRESSE (voie) 8-10 RUE DE LA GLACIERE

CODE POSTAL 75013 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique PARINGAUT Prénom(s) JEAN-BAPTISTE

Nom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 100

Naissance : Date 200989 N° Département 75 Commune PARIS Pays

Adresse : N° 8-10 Voie RUE DE LA GLACIERE

Code postal 75013 Commune PARIS Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crités en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRAT 3 Informations

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Scant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET

8 1 5 2 3 1 0 0 6 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société A.B.E.D

ADRESSE (voie)

8-10 RUE DE LA GLACIERE

CODE POSTAL

75013

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

QUADRANT Informations